

Je passe maintenant aux restrictions et aux régies. Le discours du trône indique que le Gouvernement se propose de faire disparaître certaines régies tout en maintenant d'autres afin, y est-il affirmé, d'empêcher l'inflation. Aux fins de la guerre, entre autres régies, celles des prix et des salaires ont été imposées. Tout le pays a approuvé ce principe sinon ses méthodes d'application. La régie des prix avait, entre autres, pour objet d'empêcher pendant la guerre, qu'on utilise la main-d'œuvre à la production de denrées non essentielles au détriment de la fabrication d'articles plus nécessaires à la poursuite de la guerre. Or le conflit est terminé. Cependant, beaucoup de ces régies subsistent. Le programme du Gouvernement, en ce qui concerne l'abolition des régies est si lent, si maladroit et si peu prévoyant, que le danger d'inflation s'accroît. Cette menace est attribuable à l'une ou l'autre et, peut-être, aux deux causes suivantes: puissance d'achat trop élevée et quantité de denrées trop restreinte.

Inutile de décrire à la Chambre la puissance d'achat immensément accrue de la population canadienne.

La Banque Royale du Canada mentionne dans sa lettre mensuelle de février dernier, que les dépôts en espèces seuls se sont élevés à \$458 par tête, comparativement à \$224 par tête en 1939. En 1939, les dépôts mensuels se sont élevés en moyenne à 2.6 milliards de dollars; en octobre, 1945, ils atteignaient 5.6 milliards. La valeur des billets détenus par le public est passé, entre 1939 et octobre de l'an dernier, de 216 millions à 999 millions de dollars. Onze emprunts de la victoire furent lancés au cours desquels 23 millions de demandes individuelles furent faites. Le chiffre des obligations achetées se monte à environ 12 milliards de dollars. De plus, on a placé 170 millions de dollars en certificats et timbres d'épargne de guerre et 225 millions d'épargne obligatoires furent prélevés à même l'impôt sur le revenu. Il est certain qu'une bonne partie de ce pouvoir d'achat supplémentaire sera libéré d'ici quelques années et accroîtra ainsi le danger de l'inflation.

Le deuxième danger résulte de la pénurie persistante de biens. Il est nécessaire de réglementer la production de certains articles, mais ce que le Gouvernement paraît oublier, c'est que, par sa politique actuelle, il perpétue l'état de choses même qu'il cherche à corriger, c'est-à-dire le manque de biens. La population canadienne veut des biens et elle veut travailler. Elle ne veut pas voir des machines inoccupées tandis que ceux qui peuvent les conduire sont sans travail et que ceux qui ont de l'argent pour se procurer des biens doivent se passer de ces biens.

Le Gouvernement ne semble pas avoir compris encore que la réglementation des prix en temps de paix nuit à la production. Or, la meilleure façon de prévenir une inflation imminente, c'est d'augmenter la production. Je signale respectueusement au cabinet qu'en prolongeant une réglementation inutile, il s'écarte des buts qu'il vise et retarde le rétablissement des conditions normales du temps de paix. Je n'incite pas le Gouvernement à briser violemment les régies, mais je l'encourage, puisque la guerre est finie, à rédiger et à annoncer un programme bien conçu, visant à lever les restrictions sur les bas salaires et à libérer les organes de production nationaux par l'adoucissement des lois régissant les prix au détriment de la production, nécessaires en temps de conflit mais plus propres en temps de paix à décourager les producteurs de denrées essentielles.

Le discours du trône indique le désir du Gouvernement de proposer à la Chambre la ratification du prêt à la Grande-Bretagne. Il y a quelques jours, le cabinet a annoncé qu'il avait consenti à la Grande-Bretagne un prêt de 1,250 millions de dollars sans intérêt pendant une période de cinq ans et qu'il avait apporté certaines autres modifications aux relations financières canado-britanniques.

Si l'on considère uniquement l'intérêt égoïste du Canada, le prêt a sa raison d'être; en outre, parce qu'il est juste et qu'il est consenti à un allié et au membre aîné du Commonwealth le plus éprouvé pendant la période des hostilités, parce qu'il manifeste notre bonne volonté en vue de la paix du monde, et parce que la Grande-Bretagne n'a pas seulement sacrifié le sang de ses fils mais un quart de sa richesse matérielle, nous ne pouvons pas déceintement nous y refuser. Après avoir accepté les plus lourds sacrifices, en proportion de toutes les nations du monde, la Grande-Bretagne est réduite à s'humilier devant les autres pays parce qu'elle doit emprunter pour acheter les biens dont elle a besoin. Nous sommes d'avis que l'appui de l'emprunt est entièrement justifié, mais cela pour des motifs purement égoïstes. L'argent sera dépensé chez nous et fournira de l'emploi au pays. Au fait, la mesure vise surtout à enrayer le chômage. Nous appuyons donc l'emprunt, non seulement parce qu'il aidera au rétablissement des affaires britanniques et universelles, mais parce qu'il est dans notre intérêt.

Mieux vaut comprendre où nous en sommes. On a répandu dans le public l'impression qu'il s'agit d'un prêt de 1,250 millions de dollars. A part le prêt, cependant, nos relations financières avec la Grande-Bretagne comportent plusieurs autres ententes et transactions, telles la radiation de notre dette de 425 millions de dollars envers le Royaume-Uni oc-